

SUR LE BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS

Une nouvelle voie réservée pour améliorer le service de bus



Nouvelle voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis

À COMPTER DU MERCREDI 3 OCTOBRE, UNE NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE POUR BUS, TAXIS ET VÉLOS SERA MISE EN SERVICE SUR LE BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, ENTRE LES BOULEVARDS LANGELIER ET RIVIÈRE-DES-PRAIRIES AINSI QU'ENTRE LE BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE ET LA 87^E AVENUE (DIRECTION OUEST POUR BUS ET TAXIS UNIQUEMENT).

43, 48, 49, 69, 81, 86, 183, 428, 444, 448, 449

D'une longueur totale de 10,8 km (aller-retour), cette voie réservée

sera en service du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 9 h en direction ouest et de 15 h 30 à 18 h en direction est.

DE NOUVEAUX FEUX PRIORITAIRES

D'autres mesures préférentielles pour bus (MPB) seront également déployées dans une deuxième phase sur le boulevard Maurice-Duplessis en 2018, avec l'ajout de feux prioritaires pour bus (feux « chandelle ») entre l'avenue Déry et le boulevard Rivière-des-Prairies sur le boulevard Maurice-Duplessis, qui seront fonctionnels en dehors des heures de pointe. Ces feux permettront aux bus de traverser en priorité les intersec-

tions où ils seront installés. Dans une deuxième phase, ces feux deviendront intelligents et répondront aux demandes de priorité transmises, en temps réel, par les bus afin d'améliorer les temps de parcours.

Ces MPB avantageront quelque 62 000 déplacements quotidiens, dont 16 000 déplacements principalement effectués durant les heures de pointe par les clients des lignes 43 – Monselet, 48 – Perras, 49 – Maurice-Duplessis, 69 – Gouin, 86 – Pointe-aux-Trembles, 183 – Gouin, 444 – Express Cégep-Marie-Victorin, 448 – Express Maurice-Duplessis, 449 –

Express Rivière-des-Prairies, 428 – Express Parcs-Industriels-de-l'Est. La nouvelle ligne 81 – Saint-Jean-Baptiste, en service depuis le 27 août, bénéficie de cette voie réservée et lui permet d'assurer un service performant.

Ces travaux sont effectués notamment grâce au financement octroyé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

GAGNEZ DU TEMPS DE DÉPLACEMENT

LES MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS (MPB)

Les mesures préférentielles pour bus (MPB), qui incluent notamment les voies réservées et les feux prioritaires pour bus, sont des interventions sur le réseau routier qui permettent d'offrir une priorité au transport collectif et d'améliorer l'efficacité et la ponctualité du service.

Ces mesures, qui incluent notamment les voies réservées et les feux prioritaires pour bus, permettent des gains de temps d'environ 10%.

VILLES DURABLES ET EN SANTÉ

PARTICIPEZ À L'ÉTUDE INTERACT

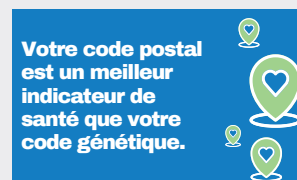
Alors, comment fait-on pour aménager des villes durables et en santé pour tous? Enquêtez avec nous!

L'étude INTERACT, réalisée en partenariat avec la STM est à la recherche de citoyens engagés qui partagent un intérêt commun pour le développement des villes.

Joignez-vous à des milliers de personnes qui aident des chercheurs à comprendre l'impact des nouveaux aménagements et modifications aux réseaux de transport sur la santé dans la région de Montréal.

Grâce à des outils mobiles et en ligne, partagez vos déplacements, contribuez à aménager nos villes pour la santé de tous et courez la chance de gagner plusieurs prix!

Pour participer, visitez www.equipeinteract.ca/montreal



L'abonnement OPUS à l'année ne vous convient pas? Achetez vos titres en ligne

- ✓ Procurez-vous un lecteur OPUS
- ✓ Achetez vos titres à partir de votre ordinateur
- ✓ Utilisez votre carte dès la recharge terminée
- ✓ Un seul lecteur suffit pour toute la famille

14 49\$ + TAXES

stm.info/opusenligne